[Candidatures FC & Contrat de professionnalisation à partir du 6 avril 2021](https://ejcam.univ-amu.fr/fr/formations)

**Candidats relevant de la formation continue (FC) & Contrat de professionnalisation**

Le dossier de candidature est à télécharger la page des formations :

Les étudiants déjà inscrits en FC à l’EJCAM doivent prendre contact avec Mme Attard :

04 91 24 32 97

myriam.attard@

univ-amu.fr

[**Connectez vous à l’application e-Candidat**](https://candidatures.univ-amu.fr/candidatures/stylesheets/welcome.faces) **du 6 avril au 21 mai 2021** et déposez en ligne toutes les pièces nécessaires. Aucune pièce ne doit parvenir à la commission pédagogique par courrier. Vous ne pouvez effectuer que 3 vœux pour l’ensemble des parcours proposés par l’EJCAM.

**Les M2 Métiers de l’information candidatent ici :** [**https://inscription.sciencespo-aix.fr/**](https://inscription.sciencespo-aix.fr/)

Inscriptions en présentiel selon les modalités communiquées.

Connectez-vous entre le **6 avril et le 21 mai 2021** sur le portail [e-candidat.](https://candidatures.univ-amu.fr/candidatures/stylesheets/welcome.faces)

Connectez-vous entre le **6 avril et le 21 mai 2021** sur le portail [e-candidat.](https://candidatures.univ-amu.fr/candidatures/stylesheets/welcome.faces)

Les réponses sont communiquées via le site de Campus France.

Les candidats de l'Union Européenne effectuent leur candidature via le portail [e-candidat](https://candidatures.univ-amu.fr/candidatures/stylesheets/welcome.faces)

Les candidats ressortissants d’un pays à procédure CEF ([voir la liste](https://www.campusfrance.org/fr/candidature-enseignement-superieur-france)) consultent [Campus France](http://www.campusfrance.org/fr/page/les-differentes-procedures) et déposent leur dossier de candidature sur le portail [Etudes en France (aide à la candidature et au visa)](https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/authentification/login.html)

**Étudiants déjà inscrits à l’EJCAM (L3 ou M1,** *hors étudiants de formation continue*) :

**Rentrée 2021 : candidater à l’EJCAM**

En cas d’avis favorable de la commission, vous devrez **obligatoirement** procéder à votre (ré)inscription administrative par internet (IA-Web), à partir du 1er juillet*.* Le paiement des droits d'inscription se fera en ligne.

Début des cours prévu le 2 septembre 2021 pour les formations dispensées à Marseille, et le 3 septembre 2021 pour les formations dispensées à Aix.

**Étudiants internationaux** :

**Étudiants externes à l’EJCAM (L3, M1 ou M2,** *hors étudiants de formation continue*) :

### La Commission pédagogique se réunit pour statuer sur vos candidatures, selon un calendrier prédéfini.

### La réponse d'admission ou de refus vous sera communiquée par mail uniquement.

**Si vous êtes admis, vous devrez impérativement confirmer votre candidature sous peine de perdre votre place.**